

Appel à Manifestation d'Intérêt (AMI) DCAS TDR 026-2025-Bis
Recrutement d'un expert individuel en communication institutionnelle

1. Objet

Dans le cadre de son plan stratégique d'entreprise (PSE), la SNIM souhaite s'adjoindre les services d'un consultant individuel expérimenté pour accompagner son Département Communication dans le processus de mise à jour de sa stratégie de communication et des plans qui en découlent.

La mission du consultant porte sur les points ci-dessous :

- Fournir une expertise technique et un accompagnement méthodologique au
- Département Communication de la SNIM tout au long du processus de mise à jour de sa stratégie de communication et des plans qui en découlent
- Faciliter l'analyse de la situation existante, l'identification des enjeux clés, la définition des objectifs et des axes stratégiques, ainsi que l'élaboration des plans de communication opérationnels.
- Renforcer les capacités de l'équipe du Département Communication à travers le transfert de connaissances et le partage de bonnes pratiques.

C'est dans ce cadre que la SNIM lance un appel d'offres ouvert pour contracter avec un consultant ayant le profil recherché.

2. Profil du prestataire

Le consultant recherché devrait avoir un diplôme d'études supérieures (Bac +5) en Communication, Marketing, Relations Publiques ou domaine connexe, avec un minimum de 10 ans d'expérience professionnelle dans le domaine de la communication institutionnelle, idéalement acquise au sein de grandes entreprises industrielles ou minières, et une compétence avérée dans la réalisation des stratégies de communication.

Le français constituera la langue de travail.

3. Financement : SNIM

4. Manifestation d'intérêt :

Les prestataires intéressés peuvent exprimer leur souhait de participation à l'Appel d'Offres en formulant une demande écrite à l'Email suivant : hshadj@snim.com en mettant en copie L'E-mail: mb.salek@snim.com

5. Date limite de manifestation d'intérêt

La date limite de manifestation d'intérêt est **le 07/11/2025 à 12H GMT**

6. Langue des offres : Français

N.B : Afin d'identifier les candidats potentiels pour la consultation sur la plateforme ARIBA, la SNIM se réserve le droit de procéder à une présélection préalable basée sur l'analyse des références fournies. Seuls les candidats retenus à l'issue de cette phase recevront les Termes de Référence (TDR) et seront invités à soumissionner via la plateforme ARIBA.